



OFFRE D'EMPLOI

Brigadier scolaire

Poste permanent

Située à la porte de l'Estrie et de la Route des vins de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, la **Ville de Farnham** compte plus de 11 000 habitants. En pleine croissance, elle met un point d'honneur à conserver son caractère champêtre et la qualité de vie de ses citoyens. La Ville de Farnham est actuellement à la recherche d'un **brigadier scolaire**. Joins-toi à une équipe dynamique dans un milieu stimulant et humain.

Conditions

La Ville de Farnham offre des conditions de travail avantageuses conformément à la convention collective en vigueur :

- Poste permanent de quinze heures par semaine durant l'année scolaire, divisé en 3 plages horaires pour une période minimum de 30 min et un maximum de 3h par jour (matin, midi et soir)
- Taux horaire de 24,95\$
- Congés fériés, congés durant les journées pédagogiques et vacances scolaires
- Matériel de sécurité fourni
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

Sommaire général

Relevant du directeur du Service des ressources humaines, le brigadier assure la sécurité des écoliers sur la traverse des intersections désignées.

Tâches et responsabilités principales

- Faire traverser les élèves aux intersections de façon sécuritaire, en signalant aux automobilistes avec l'équipement de signalisation ;
- Être vigilant face aux comportements des automobilistes et signaler les infractions si nécessaire ;
- Intervenir auprès des enfants lorsque les règles de sécurité ne sont pas respectées ou qu'un enfant a besoin d'aide ;
- Accomplir, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe.

Qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou équivalence ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Connaissance des règles de circulation et du Code de la route ;
- Posséder une bonne capacité physique pour travailler debout, dans des conditions climatiques variables ;
- Avoir de l'intérêt, des aptitudes et de la facilité à travailler avec les enfants ;
- Être autonome, rigoureux, ponctuel, vigilant, avoir le sens des responsabilités et de la sécurité.

Candidatures

Les candidatures devront être transmises au plus tard le 9 août 2026 à 16 h par courriel au :

rh@ville.farnham.qc.ca ou via la section emplois du site Internet de la Ville de Farnham au

<https://ville.farnham.qc.ca/ville/administration/emplois>

Nous remercions tous les candidats, cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées.

À noter que la Ville de Farnham souscrit à un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.